

Charte d'emprunt du matériel

Saint Germain en Laye, le 6 juillet 2022.



Bonjour à tous

Nous disposons au club de matériel d'escalade (cordes, dégaines, casques, ...), d'alpinisme (crampons, piolets, broches à glace, ...), de bloc (crash pad) que vous pouvez emprunter pour vos sorties.

Le club doit veiller au bon état des EPI, à leur entretien, et tenir à jour des fiches de suivi qui permettent, notamment, de respect des dates de fin de vie ou de mettre au rebut les équipements défectueux. L'emprunt du matériel est donc une lourde responsabilité pour tous.

A compter de ce jour, les membres du bureau en assureront la gestion.

Voici pour votre bonne information quelques règles :

- Les sorties organisées par le club sont prioritaires par rapport aux sorties privées des membres.
- Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour les prêts et retours en utilisant l'adresse mail générique du Club (✉ cafsaintgermainenlaye@ffcam.fr) → proposer une date et un créneau, un membre du bureau vous confirmera le rendez-vous.
- Afin de s'assurer que le matériel reste disponible pour le plus grand nombre, veillez à ce que la durée de prêt soit la plus courte possible. Le retour du matériel dans la semaine qui suit la sortie est la règle incontournable.
- Lors de l'emprunt de matériel, un émargement du cahier de suivi sera demandé après vérification conjointe du matériel (état et nombre).
- L'emprunteur doit s'assurer savoir utiliser les équipements, et veiller à utiliser le matériel selon les notices et règles des fabricants. Vous pouvez trouver ces notices sur les sites des fabricants (PETZL, BEAL, CLIMBING TECHNOLOGY, DMM, ...).
- Le matériel doit être rendu propre, fonctionnel, et correctement rangé (cordes lovées, lanières roulées, ...).
- En cas de retard de retour par rapport à la date convenue, le prêt pourra ne plus être accordé.
- En cas de perte de matériel, ou de détérioration, une contribution sera demandée à l'emprunteur fixée forfaitairement à 30% de la valeur à neuf.

Le non-respect de cette charte expose l'emprunteur à se voir refuser l'accès à cette facilité.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous souhaitons de bonnes sorties, en toute sécurité !

Le Bureau.